

Procès-Verbal de la Séance du 12 novembre 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 12 novembre à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Noémie BERTHE, Dorothée GARNIER, Sophie FOUCAULT, Murielle CAILLEUX, Annick DUPONT

Mrs Patrick LAURENT, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Sylvain CUYER

Absents excusés avec pouvoir :

Cathy GAMICHON-NOËL pouvoir à Jean-Claude BAGUET

Frédéric LANGLOIS pouvoir à Philippe PICQUE

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une proposition de délibération demandée par le centre de gestion concernant la participation prévoyance communale des agents territoriaux.

1 . Approbation du compte-rendu de la séance 8 octobre 2024

M le Maire demande si des observations sont à faire sur le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024. Patrice CAUDRON précise que la subvention concernant la rénovation du Monument aux Morts ne doit pas être demandée à l'UMRAC mais à l'ONAC

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

2. Proposition de délibération concernant la participation prévoyance des agents territoriaux

M le Maire informe que, conformément aux nouvelles dispositions légales, la commune devra proposer une participation prévoyance aux agents territoriaux en cas d'arrêt de maladie de plus de 90 jours à partir du 1er janvier 2025. Cette participation peut varier de 7€ à 100% de couverture. Il convient de noter que cette mesure vise à renforcer la protection sociale des agents territoriaux et à garantir un meilleur soutien salarial en cas d'arrêt de travail prolongé.

Les membres du Conseil Municipal ont débattu de cette question. Après une concertation, les conseillers ont décidé de prendre en charge 7€ par employé pour cette participation prévoyance. Cette décision a été prise à la majorité, et une voix contre.

3. Délibération pour la mise à jour des statuts de la CCPV

M le Maire, expose :

Les statuts communautaires constituent les documents incontournables du cadre d'actions institutionnelles de l'EPC, soit les épines dorsales juridiques et administratives indispensables à la légalité de nos actes et décisions.

Afin de simplifier et faciliter le fonctionnement de la Communauté de Communes et ses communes et après validation par les services préfectoraux du contrôle de légalité, il est proposé les ajouts suivants :

A l'article 6 – Titre III

- La mise en place des fonds de concours après accords concordants à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux,
- L'adhésion de la CCPV à d'autres établissements publics sur simple décision du conseil communautaire (ex : SCOT),
- La contractualisation avec d'autres structures pour des motifs d'intérêt public local (ex : CDG60)

Compétences optionnelles – article 3

- Soutien financier pour l'accueil « petite enfance » d'enfants de la Picardie Verte inscrits au sein des structures du territoires de la CCPV.

Sur recommandation de la Préfecture, une mise à jour concernant la Gemapi (compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018) et les compétences « Eau et Assainissement » ont été intégrées sans préjuger des décisions à venir.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

4. Assermentation de Gabin Mayer

M le Maire fait un point sur l'assermentation d'agent de surveillance de Gabin Mayer. Il a indiqué que M Mayer était parvenu à la phase finale de son assermentation et qu'il lui restait deux jours de formation à effectuer pour finaliser ce processus. M le Maire a ensuite procédé à la lecture de la prestation de serment effectuée par M Mayer.

Par la suite, M le Maire a rappelé qu'il convenait de fournir un uniforme à M Mayer, afin qu'il puisse remplir ses fonctions dans les meilleures conditions possibles.

5. Délibération pour les bons d'achats pour le personnel

M le Maire fait part au Conseil Municipal que pour la cinquième année, des bons d'achat d'une valeur de vingt-cinq euros à valoir chez les commerçants de Songeons seront offerts au personnel communal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour les bons d'achat du personnel communal.

6. Information sur virement de crédit

M le Maire expose qu'un virement de crédit a été nécessaire pour réaliser les travaux de sécurisation des arrêts de bus du Hameau de Riffin et de Séronville. Cette mesure vise à permettre aux collégiens d'être pris en charge par les transports scolaires dans les meilleures conditions de sécurité.

Il a été précisé que ce virement a été imputé sur le compte des travaux du presbytère, d'une valeur de 2500 €. Cette décision a été prise afin d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles et de répondre aux besoins prioritaires de la commune en matière de sécurité pour les enfants.

7. Retour sur la réunion à la Résidence des Sorbiers, concernant l'éventuel Pôle Médical

Le mardi 15 octobre 2024, une réunion s'est tenue à la Résidence des Sorbiers pour discuter de l'éventuelle création d'un Pôle Médical. Présents à cette réunion : Les Docteurs LAMBERTYN et CARDIN, M DE CLOËT Kinésithérapeute, Aurélie ROBINET attachée d'attribution et Maxence JEANNE Directeur des Ressources Humaines de la Compassion et M le Maire.

La réunion a débuté par une visite des locaux, qui a été très bien ressentie par tous les participants. Le projet a suscité un bel enthousiasme, chacun convenant de l'intérêt et de la pertinence de cette initiative pour la Commune.

Au cours de la réunion, il a été convenu que différents travaux seraient nécessaires pour adapter les locaux à leur nouvelle fonction, pour une organisation optimale des espaces.

Il a également été décidé d'organiser une prochaine réunion sur place, le mardi 19 novembre à 20h, avec les professions libérales intéressées par le projet. Les membres du Conseil Municipal sont cordialement invités à y participer.

8 . Citoyens mis à l'honneur au cours de la cérémonie des vœux

M le Maire rappelle que deux personnes seront mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux.

Des conseillers vont faire le nécessaire afin d'obtenir le maximum de renseignements et afin de leur rendre un hommage personnel lors de cette cérémonie.

9. Point sur les différentes commissions et questions diverses

M le Maire :

Indique que lors de la dernière réunion de l'UCAS, il a été évoqué l'organisation d'une quinzaine commerciale par l'association, avec la possibilité de gagner une voiture. Suite à cette proposition, Sylvain CUYER a effectué une tournée auprès des commerçants locaux afin de susciter leur intérêt pour cet événement. Cependant, il semble que peu d'entre eux aient manifesté de l'enthousiasme pour cette initiative.

Face à ce constat, M le Maire propos que la Commune prenne en charge l'organisation de cette quinzaine commerciale, à condition que l'Union des Commerçants soit d'accord avec ce projet. Une demande sera effectuée auprès de Christophe BATARD Président de l'association

Fait part de sa décision à attribuer un nouveau local au sein du Presbytère à l'association Rêves de Gosses. Cette décision a été prise suite à l'état vétuste de l'ancien local, qui a été inondé à plusieurs reprises, causant des dégâts sur les objets stockés.

L'association a exprimé sa gratitude envers la commune pour cette nouvelle affectation.

- Fait lecture du courrier reçu de la part de Guillaume CHARLIER, de Seigy (Loir et Cher), présentant son projet de parcourir 1000 kms à vélo en faveur des maladies chroniques,

ce défi. Il nous informe qu'il passerait par notre commune le 4 août 2025 et sollicite notre aide pour trouver un logement gratuit pour lui et deux autres personnes l'accompagnant dans cette démarche. Dorothée GARNIER se propose de les héberger.

- Présente le rapport moral de l'EMION et indique avoir reçu le Président de l'EMION le 6 novembre à 14 H, en vue d'organiser une journée musicale dans la commune. M le Maire laisse la parole à Dorothée GARNIER pour présenter cette manifestation. Cette dernière explique que l'EMION souhaiterait offrir une journée festive aux habitants de la commune avec des animations musicales qui se dérouleront dans différents endroits de la commune. La journée se terminera sur la place de la Halle, où un point restauration sera proposé par le Comité des Fêtes et le Foyer Rural.

- Fait lecture de la lettre « Acteur de l'économie circulaire », leader du recyclage des métaux, et indique que le groupe Derichebourg a été lauréat de l'appel à projets de l'éco-organisme Ecosystème, visant à structurer le recyclage des ballons d'eau chaude, sur 3 lignes industrielles.

- Informe que suite à l'annonce de Michel BARNIER au Sénat, à partir d'une éventuelle législation ce dernier à l'intention d'en finir avec le transfert obligatoire de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités en 2026. Des réunions seront organisées par la CCPV afin de faire le point.

- Indique qu'une réunion avec le Ciné Rural se déroulera le 20 novembre 2024 à partir de 18h30 à la Mairie pour l'organisation des prochaines projections.

- Annonce que l'opération "Hauts de France Propre" se déroulera les 14, 15 et 16 mars 2025. Cette manifestation vise à sensibiliser la population à la propreté et à la préservation de l'environnement dans notre région.

Cependant, il a été souligné que la participation avait été faible lors de l'édition précédente en 2024. Ainsi, après réflexion, le Conseil Municipal a décidé de ne pas organiser cette manifestation pour 2025.

- Indique que de nombreux commentaires sur la page Facebook de la commune, ont salué l'amélioration de la qualité de l'éclairage, suite au passage aux LED.

- Signale que les Jeunes Agriculteurs ont décroché un panneau de la commune dans le cadre de leurs efforts de mobilisation suite aux manifestations de janvier. A ce jour, aucune action concrète n'a été prise par l'Etat en réponse à ces manifestations.

- Notifie qu'une des trois expositions photographiques mise en place par la CCPV est visible près des terrains de tennis. Cette exposition est le fruit d'une collaboration avec DIAPHANE, qui expose les œuvres de trois photographes renommés : Willy RONIS, André KERTESZ et les ateliers NADAR. Les visiteurs pourront découvrir les œuvres de ces artistes au fil des trimestres, sur les communes de Blargies, Saint Omer et Songeons.

- Fait le résumé de la réunion du 29 octobre organisée à Gerberoy avec l'Office National des Forêts (ONF) pour discuter de la révision de l'aménagement forestier de la forêt de Caumont. Cette réunion, avait pour objectif de planifier les actions relatives aux peuplements, à l'équilibre forêt-gibier et à la biodiversité et aux fonctions sociales pour une durée de 20 ans,

15 élus étaient conviés, un seul était présent à ce rendez-vous avec 5 personnes de l'ONF et une personne du Département.

La réunion a débuté par une présentation de l'état actuel de la forêt de Caumont et des enjeux liés à sa gestion. Les représentants de l'ONF ont souligné l'importance de préserver la biodiversité et les fonctions sociales de la forêt tout en assurant un équilibre entre la forêt et le gibier. Ils ont également mis en avant la nécessité de planifier les actions à mener sur une période de 20 ans pour assurer une gestion durable de la forêt.

- Fait le rapport annuel du SIAEB de l'année 2023 et précise que ce dernier est consultable en Mairie.
- Annonce qu'un nouvel artisan M RANCON, rue des lunettiers s'est installé ainsi que la société JARDI CERAM au 9 rue de l'artisanat. Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à ces deux entreprises.
- Informe que l'association « Songeons Sport Nature » remercie la commune pour la subvention qu'elle lui a allouée.
- Précise que Nicolas BOYENVAL, agent technique, participera le 13 novembre à une formation sur le compostage partagé.
- Rappelle qu'un premier visionnage des archives ARCHIPOP des cantons de la CCPV aura lieu le samedi 16 novembre à 18 h à l'Ancienne Ecole des Garçons, en vue de récolter des anciens films ou tout autre support en vue de créer un film sur notre commune.
- Fait un retour de la réunion de la CCPV, de l'appel d'offre public concernant le marché de prestations de vidanges des systèmes non collectifs.
- Annonce que la « Commission Matériel » se tiendra le lundi 16 décembre à 14h au Service Technique.
- Informe que le Forum de l'Alimentation organisé par la CCPV se tiendra le 15 juin sur la place du Franc-Marché.
- Indique que le 6 juillet aura lieu une manifestation de voitures anciennes organisée par l'Association « Intensity Vary ».
- Fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le vendredi 8 novembre, concernant la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT), sous la Présidence de Denis Pype.
- Indique l'implantation de deux avaloirs en bas de la rue Crignon-Fleury, afin d'absorber les éventuelles pluies diluviennes.
- Annonce que le 6 janvier 2025 aura lieu le ramassage des encombrants et le 13 janvier 2025, le ramassage des sapins de Noël.
- Fait part de la demande de l'EARL JUBERT, qui souhaite s'installer sur le marché du jeudi matin, afin de vendre des produits laitiers.
- Remercie tous les membres du Conseil Municipal qui participent aux différentes manifestations.

Philippe PICQUE :

Fait un compte rendu de la Commission Fleurissement qui s'est tenue le 15 octobre. La prochaine réunion est prévue le mardi 26 novembre à 13h30 pour définir les différents massifs.

Présente la synthèse effectuée par Frédéric LANGLOIS, suite à la rencontre avec le SIVT et les agriculteurs pour revoir la façon de cultiver les terres.

Rappelle que le dimanche 24 novembre aura lieu la « Foire aux Harengs » organisée par la Clique Songeonnaise.

Sophie FOUCAULT :

- Fait une synthèse du Conseil Communautaire qui s'est tenu ce jour. Elle expose le nouveau calendrier du PLU.

Patrick LAURENT :

- Indique avoir rencontré le Président de l'association « La Boule Songeonnaise », ce dernier s'interroge sur l'éventualité d'installer des terrains supplémentaires, et demande si la commune peut mettre un local à leur disposition pour stocker du matériel.
- Indique le manque de matériel urbain près des terrains de pétanque. M le Maire précise que le nécessaire va être fait.
- Fait un compte rendu de la réunion concernant la restauration de l'église Notre Dame de Lachapelle Sous-Gerberoy.

Murielle CAILLEUX :

- Indique que des personnes ont chuté devant le Crédit Agricole, certaines marches sont peu visibles.

Sylvain CUYER :

Demande des informations concernant le projet du Pôle Médical.

Remercie les agents des services techniques pour l'accueil réservé aux Pass Permis.

Noémie BERTHE :

- Informe que l'éclairage derrière le HLM place de la Halle ne fonctionne plus.
- Remercie Nicolas BOYENVAL pour son aide lors de l'apport de déchets verts à la plateforme.
- Indique que les automobilistes ne laissent pas la priorité aux piétons aux abords de la pharmacie.

Dorothee GARNIER :

- Annonce que la prochaine séance du Ciné Rural aura lieu le jeudi 14 novembre à 20h30.
- Informe que l'Emion organise un concert « Pur Sang » le vendredi 15 novembre à 20 h à la salle culturelle.

Annick DUPONT :

- Présente les dates des manifestations organisées par le Comité des Fêtes pour le mois de décembre :

1^{er} décembre : Brocante,

14 décembre : Marché de Noël,

Patrice CAUDRON :

- Indique qu'un nombre important de piétons n'utilisent pas le passage pour piétons situé à la sortie du magasin Coccinelle. Cette situation est dangereuse car les automobilistes risquent de ne pas les remarquer en raison d'un point noir dans le secteur.

Pascaline HAMONIER :

- Informe qu'une réunion SIVOS se tiendra à 18h le jeudi 14 novembre dans la salle de la Mairie.
- Informe que la décoration du sapin se fera le samedi 30 novembre.

Fin de séance à 23h05

Prochaine réunion le 10 décembre 2024.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line, positioned in the center of the page.